

« Rencontres du GIP SPSI 2011 » du 6/12/2011 Synthèse

Contexte :

Le 6 décembre 2011, le GIP SPSI organisait à la Maison de la Chimie ses « rencontres 2011 » qui ont accueillis plus d'une soixantaine de participants. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur la coopération française en santé et protection sociale et le contexte dans lequel elle s'inscrit. Elles ont permis en particulier de faire le point sur les stratégies des organisations internationales (OMS et OIT) et les initiatives en la matière comme le socle de protection sociale ou P4H. Elles ont aussi été l'occasion de débattre de l'opportunité que représentent ces initiatives pour l'expertise française.

Jean-Marie SPAETH, Président du GIP SPSI, a ouvert les Rencontres en précisant leur objectif : informer, partager et échanger avec le réseau sur le contexte international dans lequel le GIP SPSI évolue. Il a ainsi rappelé que la Présidence française du G20 avait promu le socle de protection sociale, sur la base d'une initiative lancée par les Nations Unies en 2009 et sur laquelle se sont penchés, sous la présidence de Michèle Bachelet, des experts de haut niveau parmi lesquels Martin HIRSCH. Le débat relatif aux pistes d'évolution de la protection sociale s'inscrit dans une perspective stratégique plus large. La France soutient en effet différentes initiatives internationales promouvant le renforcement des mécanismes de protection contre les risques sociaux. Elle s'inscrit dans la dynamique du socle de protection sociale, dont l'objectif vise à garantir une réponse adaptée aux besoins de différents groupes de populations : pauvres, catégories vulnérables telles que travailleurs ruraux ou femmes en milieu rural. Dans cet agenda politique international très porteur, le GIP a participé au groupe de travail mis en place par Gilles de Robien sur les priorités sociales du G20, informé son réseau par des notes de veille stratégique, facilité les échanges entre les décideurs de la protection sociale française et les instances de réflexion autour du Socle, exercé sa fonction de plaidoyer, avec la réalisation, en partenariat avec l'OIT, du film « Protection sociale, une nécessité tout au long de la vie », qui illustre, avec trois expériences pays, les différentes dimensions de la protection sociale.

Pour Dominique LIBAULT, directeur de la sécurité sociale, la séquence qui s'achève est positive sur le plan international : la protection sociale est désormais une valeur reconnue par la communauté internationale. Au-delà des effets immédiats des crises économique et financière, on remarque une progression de cette problématique. L'ensemble des stratégies internationales concourent à mettre en lumière la nécessité d'assurer une couverture suffisante des risques sociaux, afin de contribuer à une croissance économique et sociale durable. M LIBAULT a insisté sur la nécessité de conserver la dynamique engagée et de bien préparer le prochain G20 qui se tiendra au Mexique. Il a indiqué que Marie-Claire Carrère-Gée, qui vient d'être désignée représentante de la France au sein de la Task force du G20 emploi, portera aussi le sujet de la protection sociale lors des discussions préparatoires au prochain G20. Afin de nourrir cette thématique de réalisations concrètes, il faut travailler sur l'élaboration d'indicateurs, en collaboration avec les organisations internationales et un recueil de bonnes pratiques, que le GIP, dans sa fonction de veille stratégique et dans ses relations de coopération à l'international, a vocation à identifier et repérer. Il convient d'utiliser les conventions de sécurité sociale pour rapprocher les points de vue, développer des idées communes sur la protection sociale au niveau

mondial. M. LIBAULT a souligné qu'il faut mener ce travail de coopération et le rendre plus stratégique et que le GIP SPSI avait un rôle à jouer. Il a par ailleurs proposé que soit créée une newsletter du GIP qui recense les agendas et les productions intellectuelles liées au(x) socle(s) de protection sociale et les diffuse pour en favoriser la connaissance par tous.

Jean-François TROGLIC, directeur du bureau de l'Organisation International du Travail en France, a expliqué quel a été le processus de préparation et de négociation autour des socles de protection sociale, pour la Conférence internationale du travail puis pour le G20 emploi, auquel a activement participé le GIP SPSI. Il a indiqué combien l'organisation très en amont avait permis de mettre le social à l'agenda au même titre que l'économique et le rôle joué désormais par l'OIT. Il a souligné la difficulté à faire adhérer certains pays à l'idée de socle, mais pas les pays émergents qui y sont assez favorables, à condition que le pluriel (les socles) traduise l'adaptation à chaque situation nationale. Il a souligné enfin l'importance et la nouveauté d'une déclaration commune des travailleurs et employeurs au sommet de Cannes.

Sur la question du travail informel, M. TROGLIC a mis en garde contre les approches trop caricaturales et négatives visant à détruire le travail informel et a ajouté que l'organisation du travail informel se rapprochait souvent de formes associatives et coopératives qu'il pouvait être intéressant de développer.

Thierry WEISHAUP, délégué général a présenté le Réseau Education et Solidarité, créé en 2009 par l'Internationale de l'Education, 1^{er} syndicat mondial de travailleurs, la MGEN et l'Association Internationale de la Mutualité, qui s'engage en faveur de solutions et d'une culture de la protection sociale solidaire. Le Réseau a pris part, aux côtés du GIP SPSI, aux travaux de la coalition pour les socles de protection sociale, avec la volonté de faire valoir la voix des citoyens et trouver des leviers pour que ces citoyens et les futures générations deviennent des acteurs éclairés et engagés de l'extension de la protection sociale. A travers des exemples de projets et initiatives en cours du RES, il a souligné que les acteurs publics et privés de la protection sociale solidaire pouvaient partager et apporter beaucoup par leur coopération et leurs synergies et que les socles de protection sociale ne pourraient être un succès réel sans leur appropriation par les populations et une diffusion de la culture de la solidarité et de la protection sociale.

Agnès PLASSART, Déléguée du GIP SPSI, a introduit la table ronde sur les initiatives internationales en matière de couverture du risque maladie qui est un des éléments fondamentaux du socle et suscite de nombreuses initiatives internationales. Plus largement, le socle de protection sociale constitue un instrument d'échanges et de réflexions afin d'anticiper les réformes nécessaires pour permettre un niveau de couverture satisfaisant, en fonction des groupes et des risques considérés.

De manière spécifique, la protection sociale en santé intéresse l'OMS qui a notamment consacré son rapport mondial 2011 à la problématique du financement de la santé. **David EVANS, Directeur du financement de la santé**, a souligné que les besoins de couverture du risque maladie appellent une attention particulière pour renforcer les capacités stratégiques des pays et de leurs partenaires internationaux. Il s'agit de prendre en compte les différentes dimensions nécessaires au financement pérenne d'un système de santé proposant des soins de santé disponibles et de qualité, en réponse aux besoins des populations. La question du financement ne compose à ce titre qu'un seul paramètre devant être pris en compte ; de manière

complémentaire, les pays investissant dans l'extension de la couverture du risque maladie sont incités à intégrer dans leurs stratégies d'autres aspects fondamentaux.

Parmi ceux-ci, l'augmentation du nombre de personnes couvertes, la diminution du reste à charge (c'est-à-dire les dépenses de santé à la charge des ménages, et qui poussent dans la pauvreté 100 millions de personnes par an) ainsi que le renforcement de l'accessibilité à des soins de santé de qualité. L'OMS a modélisé cette approche : il s'agit du Cube ou « magic box » permettant de visualiser les leviers utiles à une couverture santé opérationnelle, effective et efficace.

L'OMS et l'OIT travaillent à la convergence de leur approche, dans le respect des principes d'efficacité et de coordination des appuis extérieurs, tels qu'exprimés par la Déclaration de Paris et l'agenda d'Accra. Dans cet esprit, ils participent à l'initiative Providing for Health (P4H), afin de promouvoir la couverture universelle en santé. Aux côtés de la Banque mondiale, de la banque africaine de développement, de l'Allemagne, de la Suisse et de la France (représentée par le MAEE, le GIP SPSI et l'AFD), ces organisations apportent un soutien technique afin de renforcer les stratégies et systèmes de santé des pays partenaires. L'expertise du réseau du GIP est par conséquent déterminante, pour mobiliser les compétences et l'expérience dont ces systèmes ont besoin pour répondre à leurs objectifs d'une couverture santé accessible, de qualité, et équitable.

Dans ce cadre, **Xenia SCHEIL-ADLUNG, Coordinatrice des programmes santé de l'OIT**, a souligné l'importance d'appréhender l'évolution de différents paramètres qui impactent les systèmes de protection sociale : profils épidémiologiques, vieillissement de la population, migrations urbaines, par exemple. En écho à l'analyse de l'OMS, il convient également de déterminer les conditionnalités relatives au financement de ces services : la pérennité et la stabilité des budgets consacrés à la santé et à la protection sociale appellent l'attention des décideurs publics et des partenaires sociaux ; de ce point de vue, l'OIT insiste sur la nécessité d'aboutir à un consensus et une adhésion reflétant le dialogue social, comme l'évoquait d'ailleurs M. TROGRIC. L'objectif ultime demeure en effet la création de systèmes de protection sociale stables, contributifs, apportant à chacun des services répondant aux besoins.

Agnès PLASSART a conclu en rappelant la manière dont le GIP SPSI inscrivait ses actions dans ce contexte et ces initiatives internationales : veille stratégique, veille de marché, participation aux missions d'identification et aux réunions de *Providing for Health* en tant que focal point.

Les échanges avec la salle ont pointé la nécessaire attention à ne pas réduire les socles de protection sociale à des dispositifs d'assistance sociale mais à continuer de promouvoir des systèmes contributifs d'assurance sociale. La Chine a fait l'objet de contributions croisées pour souligner la prégnance des sujets sociaux et la fulgurance de l'extension de la couverture sociale. Il a également été rappelé que la réussite des solutions mises en place dépendait en grande partie de la volonté politique et de la capacité de gestion budgétaire.